



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### produits dérivés

Question écrite n° 14023

#### Texte de la question

Mme Nathalie Appéré attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la carence du don d'ovocytes en France. Le don d'ovocytes permet aujourd'hui à des couples en âge de procréer mais nécessitant une assistance médicale à la procréation avec un tiers donneur de devenir parents. Ce don est indispensable pour les couples, que ce soit pour remédier à une infertilité médicalement diagnostiquée de l'un des membres du couple ou pour éviter la transmission à l'enfant ou à un membre du couple de maladies particulièrement grave. En France, les délais d'attente pour un couple ayant besoin d'un don peuvent aller jusqu'à plusieurs années. La loi de bioéthique n° 2004-800 du 6 août 2004 modifiée en juillet 2011 pourrait permettre de réduire ces délais insupportables pour les personnes concernées, en ouvrant aux femmes n'ayant pas encore eu d'enfants la possibilité de donner leurs ovocytes. Elle l'interroge sur ses intentions quant à la publication du décret d'application autorisant les femmes n'ayant pas encore procréé de donner leurs ovocytes.

#### Texte de la réponse

La loi de bioéthique du 7 juillet 2011 prévoit, pour les donneurs de gamètes hommes ou femmes, la levée de la condition de procréation antérieure et, pour ces donneurs n'ayant pas encore procréé, la possibilité de conserver une partie de ces gamètes en vue de l'éventuelle réalisation ultérieure, à leur bénéfice, d'une assistance médicale à la procréation. Le projet de décret d'application de cette disposition, pris sur le fondement de l'article L. 1244-9 du code de la santé publique a été élaboré par le ministère des affaires sociales et de la santé. Le Conseil d'Etat en sera saisi prochainement. La publication de ce décret pourrait intervenir dans le courant du premier semestre 2013.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Nathalie Appéré](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14023

**Rubrique :** Sang et organes humains

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 décembre 2012](#), page 7443

**Réponse publiée au JO le :** [29 janvier 2013](#), page 1018